

#BEGOV

20 CHIFFRES CLÉS

1

TAUX D'ENDETTEMENT

Le taux d'endettement de la Belgique était de 106,7% du PIB en 2014. Le taux d'endettement devrait atteindre 104,8% du PIB en 2017.

2

CHÔMAGE

(Source : Rapport annuel de l'Office National de l'Emploi, mars 2017). Le nombre de demandeurs d'emplois n'a jamais été aussi bas depuis 25 ans.

- Le chômage des jeunes de moins de 25 ans est passé de 98.000 à 92.000 demandeurs d'emplois en un an (-6.000) entre mars 2016 et mars 2017.
- Le chômage des personnes âgées de plus de 25 ans a diminué de 19.000 unités en un an, entre mars 2016 et mars 2017.
- Le taux de chômage harmonisé est passé de 8.1% de la population active à 7% en un an, entre mars 2016 et février 2017.
- Le chômage recule toujours en mai 2017: 10,7% de moins qu'il y a un an. En mai, l'Onem recensait 363.604 chômeurs complets indemnisés, soit 10,7% de moins qu'en mai 2016 (-43.746 unités). Le chômage complet a diminué plus vite chez les hommes (-25.743 unités ou -11,4%) que chez les femmes (-18.003 unités ou -10,0%).
- Le coût du chômage baisse de 445 millions €.

3

EMPLOI INTÉRIEUR, CRÉATION D'EMPLOI ET TAUX D'EMPLOI

(Source : Institut des Comptes Nationaux et Banque Nationale de Belgique).

- L'emploi intérieur (moyenne trimestrielle du nombre de salariés et de travailleurs indépendants, chiffres corrigés des variations saisonnières) a augmenté de 127.200 unités, entre le 3^{ème} trimestre 2014 et le 4 trimestre 2016, passant de 4560.3k à 4687.5k.
- Nous déjouons les pronostics les plus favorables du Bureau fédéral du Plan et de la Banque nationale, pourtant basés sur des hypothèses de croissance internationales plus favorables.
- Selon la Banque nationale, 140.000 nouveaux emplois seront créés d'ici 2018.
- Le taux d'emploi des 15-64 ans a augmenté de +1,4% entre le 3^{ème} trimestre 2014 et le 4 trimestre 2016 passant de 62% à 63.4%.
- Après cinq ans de stagnation, le taux d'emploi des 20-64 ans en Belgique est passé de 67,2% en 2015 à 67,7% en 2016.
- Pas moins de 262.000 emplois devraient être créés en Belgique entre 2017 et 2022, selon les perspectives économiques du Bureau fédéral du Plan du 20 juin 2017. Une évolution qui ramènerait le taux de chômage au niveau le plus bas depuis les années 1980.

4

POUVOIR D'ACHAT

Pour la première fois depuis 2009, le pouvoir d'achat des citoyens est renforcé et est reparti à la hausse (+0,5%). Il y a d'une part les effets du tax shift qui permettent en moyenne d'augmenter le salaire net médian de 80€ par mois. A cela s'ajoutent les augmentations salariales en vertu des accords issus de la concertation sociale et le mécanisme d'indexation automatique des salaires. .

(Source : Banque Nationale de Belgique).

- Sur un salaire de 1500€ bruts par mois, le salaire net a augmenté de +83€ nets/mois via le tax shift et +28,5€ nets/mois via les augmentations arrêtées par les négociations interprofessionnelles et de 15€ nets/mois via le mécanisme d'indexation. Soit une augmentation en net totale, en 2017, de +126,5 € nets/mois.
- Sur un salaire de 3000€ bruts par mois, le salaire net a augmenté de +51€ nets/mois via le tax shift et +62,7€ nets/mois via les augmentations arrêtées par les négociations interprofessionnelles et de 33€ nets/mois via le mécanisme d'indexation. Soit une augmentation en net totale, en 2017, de +146,7 € nets/mois.

5

AUGMENTATION DU REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES

Selon le Bureau du Plan, l'an dernier, le revenu disponible réel des particuliers a progressé de 0,9%. Une croissance plus soutenue est attendue pour 2017 (1,2%) et davantage encore pour 2018 (1,9%).

6

AUGMENTATION DES PENSIONS

En septembre 2017, les pensions minimales pour un isolé en carrière complète augmenteront et porteront le montant minimal à +89€/mois pour un salarié et +151€ pour un travailleur indépendant au regard des montants alloués au début de cette législature.

- La pension minimum pour un isolé ayant une carrière complète s'élèvera donc à 1.212,45 euros au 1^{er} septembre 2017. Pour un indépendant, cela revient à une augmentation de plus de 150 € par mois octroyée sous le Gouvernement depuis fin 2014. Pour un salarié, cela revient à une augmentation de presque 90 € par mois.
- Au 1^{er} septembre 2017, les montants de la Garantie de Revenus aux Personnes Âgées (GRAPA) seront augmentés de 0,9%. Concrètement le barème pour un cohabitant passera de 701,72 € à 708,03 € et celui pour un isolé passera de 1.052,58 € à 1.062,05€.
- Le pécule de vacances est de nouveau revalorisé pour tous les pensionnés dans le régime des travailleurs salariés. L'augmentation, qui a lieu au mois de mai, sera de 2,25%, tant en 2017 qu'en 2018. Cette mesure concerne 1.950.000 retraités.
- Les pensions qui ont pris cours au plus tôt le 1^{er} janvier 1995 et au plus tard le 1^{er} décembre 2004 seront augmentées de 1% à partir du 1^{er} septembre 2017. Les pensions qui ont pris cours en 2013 seront augmenté de 2% à partir du 1^{er} janvier 2018, celles qui ont pris cours en 2012 à partir du 1^{er} septembre 2017.
- Enfin, le plafond salarial utilisé pour le calcul de la pension des travailleurs salariés sera augmenté de 1,7%.

7

CONFIANCE DES CONSOMMATEURS

Entre 2014 et 2017, la confiance des consommateurs est montée de 5 points (situation économique en général, chômage, situation financière et capacité d'épargne).

(Source : Banque Nationale de Belgique, 18 mai 2017).

8

CONFIANCE DES ENTREPRISES

La confiance des chefs d'entreprise belge est en hausse.

(Source : BNB)

9

CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE BELGE.

Le Bureau du Plan prévoit une croissance de l'économie belge à 1,6% tant en 2017 qu'en 2018.

- L'emploi progressera de 1,2% en 2017 et 1,0% en 2018, ce qui représente, cumulativement pour les deux années, une création nette de quelque 105.000 emplois.
- Le nombre de salariés dans le secteur marchand augmentera de 89.000 emplois. Le nombre de travailleurs indépendants continuera aussi de progresser (de 19.000 unités).
- Le taux de chômage diminuera également, passant de 8,5% en 2015 à 6,6% en 2018.

10

ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE

La chambre américaine de commerce annonce que 51% des plus grandes entreprises internationales américaines présentes en Belgique s'attendent à y investir dans les trois ans, pour 24% en 2014.

(Source: AMCHAM)

11

LA MESURE « ZÉRO COTI » PERFORME

En 2016, 16.393 indépendants qui avaient décidé de créer leur propre emploi se sont décidés à créer celui des autres. Soit une hausse de 54% au regard de 2015.

12

CRÉATION D'ENTREPRISES

La création d'entreprises n'a jamais été aussi élevée sur les dix dernières années. 88.963 entreprises créées en 2015 et 100.108 entreprises créées en 2016. Depuis 2007, la croissance des entreprises n'a jamais été aussi forte.

13

NOMBRE DE TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Le nombre d'indépendants atteint aujourd'hui le sommet de 1.050.402 personnes, soit 1051 nouveaux indépendants supplémentaires à titre principal par mois !

- A titre de comparaison, durant l'année 2013, l'augmentation n'était que de 267 nouveaux indépendants par mois, soit 4 fois moins qu'aujourd'hui.

(Source : INASTI).

- En 2015 et 2016, nous avons constaté une augmentation de +23.000 travailleurs indépendants.

14

FAILLITES

Le nombre de faillites n'a jamais été aussi bas depuis 6 ans. En 2016, 10.066 entreprises ont dû fermer en Belgique, une baisse de 5,1% par rapport à 2015. Le nombre de faillites est ainsi au plus bas dans le pays depuis 2010.

(Sources : SPF Economie et Bureau d'étude GRAYDON)

15

BALANCE COMMERCIALE

Notre balance commerciale sort pour la première fois du rouge depuis 10 ans. Les exportations ont augmenté de +5,4% en 2016 contre +3,2% pour les importations. La balance commerciale belge a conclu l'année 2016 avec un léger excédent

(Source : Banque Nationale de Belgique)

16

INVESTISSEMENTS

La croissance du volume des investissements des entreprises a progressé de 6,2% cette année. Cela s'explique notamment par des taux d'intérêts relativement bas, mais aussi par une plus grande confiance des entreprises.

(Source : Banque Nationale de Belgique)

17

COMPÉTITIVITÉ

La Belgique a progressé pour la première fois en cinq ans dans le classement établi par le Forum économique mondial (WEF) en matière de compétitivité et se classe désormais 17^e, ressort-il du Global Competitiveness Report. Avec une progression de 5,25 points, le pays atteint désormais la 17^e place mondiale et la 9^e européenne.

18

PRESSION FISCALE ET PARAFISCALE

Entre 2014 et 2017, la pression fiscale et parafiscale globale passe de 37,1% à 36,7% du PIB. Nos mesures ont permis de diminuer la fiscalité et la parafiscalité globale de 1,5 mia sur la période (à politique inchangée). Sur la même période, la pression fiscale et parafiscale sur le travail passe de 26,3% à 25,8%. Nos mesures diminuent la pression fiscale et parafiscale sur le travail de 2,2 mia€ depuis le début de la législature (à politique inchangée).

(Source : SPF Finances, SPF Sécurité sociale, INASTI – Calculs SPF BOSA)

19

TAUX D'EMPLOIS VACANTS

Au premier trimestre 2017, 123.690 emplois étaient vacants en Belgique. Le taux de vacance a, pour la première fois, dépassé la barre des 3%, à 3,19%.

(Chiffres de la DG Statistique du SPF Economie)

20

TOP REFORMER

L'OCDE a salué ce 20 juin 2017 les efforts accomplis par la Belgique pour appliquer ses recommandations.

L'organisation considère le pays comme un top reformer. Elle a pointé plus particulièrement les réformes en matière de pension et en matière fiscale afin de baisser les prélèvements sur le travail.